

**THÈME 1 : Veiller au respect, à la dignité et à la sécurité de nos membres et des personnes âgées**

**Santé**

- Hausser de 4,1 % le financement en santé pour les trois premières années et de 4,2 % la dernière année;
- Attribuer, d'ici 4 ans, un médecin de famille à tous les Québécois qui pourra être consulté ou une infirmière praticienne spécialisée à l'intérieur d'un délai maximal de 36 heures;
- Prolonger les heures d'ouverture des établissements de première ligne les soirs et les fins de semaine dans certains GMF, CLSC et les anciennes cliniques réseau;
- Ouvrir des postes d'infirmières à temps complet et stables;
- Abolir les heures supplémentaires obligatoires pour le personnel infirmier;
- Réviser les ratios de patients par infirmière et déployer des infirmières praticiennes spécialisées.
- Accorder plus d'autonomie aux infirmières;
- Revoir le mode de rémunération des médecins;
- S'attaquer au problème du surdiagnostic médical ainsi qu'à la surconsommation de médicaments;
- Assurer un meilleur soutien pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi par le biais des organismes communautaires concernés;
- Rénover plusieurs installations du réseau de la santé pour éviter une explosion des coûts à moyen terme;
- Négocier une nouvelle entente avec les médecins spécialistes pour rétablir leur rémunération à un niveau raisonnable;
- Décentraliser le réseau de la santé;
- Injecter 5 M\$ supplémentaires par année pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer;
- Mener des consultations publiques à l'Assemblée nationale au sujet de l'élargissement possible de l'aide médicale à mourir par les directives médicales anticipées;
- Instaurer l'Alerte Silver pour les aînés disparus;
- Renforcer la loi obligeant les prestataires de services de santé à dénoncer les cas de maltraitance envers les aînés dont ils sont témoins dans les hôpitaux, les ressources intermédiaires et les résidences privées pour aînés;
- Adopter un plan pour encourager les saines habitudes de vie afin de lutter contre l'augmentation du taux d'obésité et des maladies chroniques;

**CHSLD**

- Entamer, dans un premier mandat, une consultation exhaustive auprès des usagers, du personnel et des architectes pour construire une trentaine de Maisons des aînés et ainsi pallier au manque de places d'hébergement;
- Convertir, d'ici 2038, les places existantes en CHSLD en lieux de qualité, climatisés, plus spacieux et possédant un concept architectural complètement revu;
- Fixer une norme de deux bains par semaine en CHSLD;
- Hausser les budgets pour offrir des repas de qualité en CHSLD;
- Offrir plus de soins aux personnes hébergées en CHSLD;

### **Proche aidance**

- Doubler le crédit d'impôt pour aidant naturel jusqu'à concurrence de 2 500\$;
- Faire adopter la première politique nationale québécoise sur les proches aidants;
- Implanter un plan d'intervention (dossier médical) pour les proches aidants;
- Soutenir la construction de 20 maisons Gilles Carle au cours des 10 prochaines années;
- Créer un observatoire des proches aidants;
- Investir 15 M\$ par année à partir de 2021 pour assurer la survie du fonds de soutien aux proches aidants;
- Déployer une équipe de coordonnateurs spécialisés;

### **Soutien à domicile**

- Investir 800 M\$ d'ici 4 ans (200 M\$ de plus par année) pour les soins à domicile pour embaucher davantage de ressources professionnelles, pour offrir des soins aux aînés et pour leur permettre de faire appel à des services d'aide à la vie domestique (repas, soins d'hygiène, ménage);
- Élaborer une nouvelle politique nationale sur les soins à domicile et protéger l'enveloppe destinée au maintien à domicile pour éviter que les établissements de santé utilisent ce budget pour financer d'autres dépenses;
- Déployer un programme d'appels automatisés détectant les urgences en cas d'inactivité;
- Développer un plan de lutte contre l'isolement des aînés;
- Former des équipes interdisciplinaires en gériatrie sociale qui iront faire de la prévention à domicile auprès des aînés;

### **Gouvernance de l'État**

- Réduire la bureaucratie et le gaspillage au sein de l'État :
  - Regrouper les centres de traitement de l'information, diminuer les dépenses en technologies de l'information et en assurer une meilleure gestion;
  - Assurer la numérisation des services administratifs;
  - Réduire les coûts d'approvisionnement en biens et services d'au moins 10 %;
  - Ne pas remplacer, dans le secteur public, 5 000 postes administratifs qui deviendront vacants par attrition sur une période de 4 ans en préservant l'offre et la qualité des services offerts à la population;
  - Renforcer l'expertise interne en ingénierie et en informatique par des embauches de personnel rémunéré à un niveau compétitif avec le secteur privé;
  - Revoir l'octroi de contrats par appel d'offres par le gouvernement et les sociétés d'État;
  - Resserrer les processus d'approvisionnement;
  - Assurer une meilleure gestion des contrats informatiques;

## THÈME 2 : Travailler à l'amélioration de la sécurité financière de nos membres et des personnes âgées

- Ramener progressivement sur une période de 4 ans, le taux de taxation scolaire à 0,10\$ par tranche de 100\$ d'évaluation foncière;
- N'appliquer aucune augmentation de tarifs, de taxes ou d'impôt au-delà de l'inflation;
- Simplifier le régime fiscal par une seule déclaration d'impôt pour les deux ordres de gouvernement;
- Mettre en place des incitatifs fiscaux pour encourager la participation au marché du travail de travailleurs âgés le plus longtemps possible;
- Offrir un meilleur soutien, une plus grande reconnaissance et une simplification des procédures administratives pour les organismes communautaires pour l'obtention de financement;

### Stationnement établissement de santé

- Offrir le stationnement gratuit dans les hôpitaux pour les deux premières heures et un prix plafond entre 7\$ et 10\$ par jour selon les régions.

## THÈME 3 : Favoriser l'implication et l'action citoyennes de nos membres et le développement d'une société plus démocratique

### Mode de scrutin

- Adopter une nouvelle loi électorale pour passer du mode de scrutin majoritaire au mode de scrutin proportionnel mixte;

### Laïcité

- Adopter une loi sur la laïcité de l'État;
- Interdire le port de signes religieux au personnel en position d'autorité, incluant les enseignants;

### Langue française

- Obliger la francisation pour tout nouvel arrivant qui désire obtenir un Certificat de sélection;
- Promouvoir le français;
- Renforcer le mandat de l'Office de la langue française afin de coordonner l'effort de francisation au Québec;
- Créer un poste de commissaire à la langue française pour recevoir les plaintes du public et présenter des recommandations visant à assurer le statut du français comme langue commune au Québec;

## **Environnement**

- Adopter une politique efficace d'électrification des transports afin de réduire les importations de produits pétroliers;
- Favoriser l'exploitation responsable des ressources naturelles dans le domaine de l'énergie et le domaine minier;
- Interdire l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des hydrocarbures dans les secteurs où il y a une forte densité de population ou une absence d'acceptabilité sociale;
- Prioriser l'augmentation des exportations d'électricité;
- Favoriser les innovations technologiques et réglementaires afin de respecter les objectifs de réduction des gaz à effet de serre adoptés par la communauté internationale;
- Adopter des politiques conformes aux principes du développement durable visant une efficacité énergétique;
- Moderniser les centres de tri ainsi que les normes et les règlements afin de valoriser la matière recyclée et éviter l'enfouissement;
- Moderniser les exigences du Code national du bâtiment pour encourager l'adoption de produits et de techniques ayant une performance énergétique supérieure dans les nouvelles constructions;
- Faire un effort concret pour les sciences de l'environnement, les technologies vertes, l'efficacité énergétique et les sources d'énergie alternatives comme l'hydrogène ou encore le développement de modes de transport moins polluants;
- Mener une grande corvée nationale pour le fleuve, ses affluents et les autres cours d'eau du Québec;
- Protéger les milieux humides qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les gaz à effet de serre, la prévention des inondations et la préservation de la faune et de la flore;
- Reconnaître le rôle primordial de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques;
- Augmenter l'offre de stationnements incitatifs et soutenir le covoiturage;

## **Démocratie**

- Constituer un Conseil des ministres paritaire (femmes-hommes);
- Mener une réforme parlementaire :
  - Permettre l'étude par l'Assemblée nationale d'un nombre prédéterminé de projets de loi de l'opposition;
  - Revoir le rôle des commissions parlementaires;
  - Mettre en place un mécanisme de votes libres.

## **RÉFÉRENCES**

Les informations recensées dans ce document sont tirées de diverses sources : plateforme électorale, cadre financier, communiqués de presse, communications publiques, etc. Les principaux documents peuvent être trouvés sur le site de Coalition Avenir Québec :

**Coalition Avenir Québec (CAQ) :** <https://coalitionavenirquebec.org/fr/>